

Compte rendu du comité directeur du 16 septembre et du 3 octobre 2017

Présents : Raymonde DINEE, Bernadette PERRIN, Francis COULOMB, Yves BOYER, Jean François MARTIN, Claude ROCHER, Hubert LAROSE, Pascal COUDE, Joël RINAUDO

Absents : André GILABERT Absent excusé

Sortie journée Porquerolles le 7/10/2017 :

82 personnes inscrites et 36 vélos. La participation du club est de l'ordre de 1000 €.

Un message va être envoyé à tous les participants pour leur préciser le lieu et les horaires de départ.

Vérificateur des comptes :

Le comité valide le choix de Chantal Maubert comme 2ème vérificatrice des comptes. Ce choix sera proposé lors de la prochaine assemblée.

Investissement :

La modification de la remorque bâchée ainsi que les bras de fixation sont commandés pour un coût de 1983,98 €.

Afin de limiter la consommation de gobelets plastiques, il a été décidé d'approvisionner des gobelets réutilisables au nom du club et seront distribués lors de la prochaine AG pour 290 €.

Label FFCT« Territoire Vélo » pour La Londe:

Dossier en cours avec l'office du tourisme et la mairie : Hubert s'en charge.

Assemblée Générale :

La convocation sera envoyée à tous les adhérents vers le 20 octobre. Le rapport moral, le rapport d'activité, le bilan comptable de l'exercice terminé et le budget prévisionnel seront diffusés vers le 2 novembre.

Conditions d'utilisation du minibus :

A l'unanimité le conseil a décidé de facturer aux utilisateurs uniquement le carburant et le péage d'autoroute. Sur la base du kilométrage des années passées, la charge pour le club sera de 2000 € pour l'année. L'application de cette règle est validée pour 1 an et sera remise en cause chaque année.

Nouveaux Adhérents :

13 dossiers en cours pour les jeunes, 5 pédestres et 14 pour les cyclos : **20** sont déjà validés .

Maurin 2018 :

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 15/09 pour la définition des parcours. Une 2 -ème est prévue le 10 octobre.

Le dossier sécurité Maurin suit son cours avec les pompiers du Var.

2000 flyers pour la Maurin 2018 ont été commandés pour distribution notamment au roc d'Azur.

Le label Verte Tout Terrain est accordé pour la 20 -ème édition. Francis et Hubert se chargent de remplir les nombreux questionnaires sur cette journée VTT.

Une séance photo va être organisée pour l'édition de la nouvelle affiche. Claude se charge de faire les photos

Subventions :

Le conseil régional a refusé la subvention demandée pour l'achat de la remorque neuve VTT .

La subvention de 126 € du Comité Régional FFCT a été accordée pour l'école de VTT.

Contrat photocopieur :

Après consultation de différents services juridiques (Mairie, avocat, etc.) , une lettre de résiliation du contrat sera expédiée dans la semaine .Nous attendons la réponse de BNP Paris Bas.

Maintenance du Minibus :

Suite à réapparition du message de maintenance au tableau de bord, Yves dépose le minibus au garage Renault à Hyères jeudi.

Formation :

Bryan LEDUC est volontaire pour suivre la formation de moniteur école

Séjour Jeunes à Vaison :

Prévu du 26 au 29 octobre : le comité a décidé de subventionner ce séjour à 50 %

Le tour de table terminé, la séance est levée.